

# AGRESSION À L'UHSI DE NANCY RESTE SANS RÉPONSE

Le mardi 31 mars 2026, le professionnalisme de nos collègues a une nouvelle fois été mis à rude épreuve lors d'une intervention à l'UHSI de Nancy.

Alors qu'un agent intervenait vers 10h50 pour faire cesser un tapage, la réponse de la personne détenue a été d'une violence inacceptable : **insultes, menaces de mort caractérisées et agression physique.**

- **Menaces de mort** : « *Fucking, je vais te tuer* ».
- **Violences physiques** : Prise au collet et agrippement violent au niveau de l'épaule.
- **Blessure** : Notre collègue ressort de cette intervention avec une griffure au poignet, témoin de la lutte nécessaire pour se dégager de l'emprise de l'individu.

## LA RÉPONSE DE LA DIRECTION ?

- Envoyer un agent ELSP de Nancy pour constater si la situation nécessitait une mise en prévention. L'encadrement de l'UHSI n'est-il pas apte à gérer ces situations-là ??
- L'incompréhension des Personnels de l'UHSI ne s'arrête pas là...
- La direction a **décidé** de faire **raccompagner** l'agresseur chez lui « tranquillement », comme si cela suffisait à effacer l'incident !
- Aucun passage au quartier disciplinaire !!

## Une situation qui n'est pas isolée...

Il y a 6 mois, lors d'une intervention similaire, un détenu s'était retranché dans sa cellule, armé d'une fourchette, menaçant les agents de prise d'otages et de mort...

Résultat : celui-ci avait été placé au quartier disciplinaire avant que la direction ne décide de le sortir et de le placer au quartier arrivants 2 heures après... avant son retour à son établissement d'origine.

Jusqu'à quand devons-nous accepter l'inacceptable ? Ce n'est pas parce que nous portons l'uniforme que nous sommes des cibles mouvantes ou des punching-balls ! Derrière chaque agent, il y a un homme, une femme, une famille. Cette agression n'est pas un "aléa du métier", c'est une dérive que FO Justice ne tolérera jamais.

**FO Justice** tient à saluer le sang-froid exemplaire des agents qui ont su faire face, malgré la tension.

**FO Justice** reste aux côtés de nos collègues dans toutes leurs démarches judiciaires. Ces actes doivent faire l'objet de poursuites pénales fermes !

**FO Justice** demande des sanctions disciplinaires à la hauteur de la gravité des faits et la mise en place en cellule disciplinaire systématique lors d'agressions.

**FO Justice** demande une audience avec la direction pour trouver des solutions afin d'éviter au maximum ce genre d'événements.

